



B.1765.10.22

le vingt deux du mois d'octobre de l'an mil sept cent  
 soixante cinq a été baptisé par moi vicaire sousigné  
antoine albert Regniez né le meme jour en légitime  
 mariage de françois , manouvrier , et de anne françoise  
 clety sa femme , le parain a été antoine albert pigache  
 vivant de ses biens dans cette paroisse qui a signé cet avec moi  
 et la maraine marie anne joseph Evrard jeune fille de  
 cette paroisse qui a signée cet avec moi ayant declarée ne  
 savoir écrire de ce l'un et l'autre interpellés ./

*antoine alberte pigache*

Marque + de marie anne joseph Evrard

*j:f:j: herbert prêtre*